



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE CHIDRAC

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHIDRAC

LE VENDREDI 9 JUIN 2023

PROCÈS VERBAL DE LA 4ème SÉANCE DE L'ANNÉE 2023

- Date de la convocation : 5 juin 2023
- Conseillers en exercice : 12
- Conseillers présents : 6
- Pouvoirs : 1
- Publication de la liste : 12 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Chidrac se sont réunis, salle de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L.2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Patrick KINDT, Maire.

Présents (6) : Marie-Thérèse BALDUCCI, Thierry DIONNET, Patrick KINDT, Frédéric MANGANE, Carmen MORENO, Maxime PERON.

Absents Excusés (6) : Audrey FABRE, Patrice GUILHOT, Marie-Paule HERMET, Jean-Paul PARRAIN, Patrick ROCCAZZELLA, Catherine SZEZUREK.

Pouvoirs (1) : Audrey FABRE donne pouvoir à Thierry DIONNET.

Quorum : 7/12

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Thierry DIONNET est élu secrétaire de séance.

Ordre du jour de la séance :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du précédent Conseil municipal
- 2) Elections sénatoriales 2023 : désignation des délégués des conseils municipaux
- 3) Désignation des membres de la commission électorale
- 4) Questions diverses

1) Approbation du procès-verbal de la séance du précédent conseil municipal

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

2) Elections sénatoriales 2023 : désignation des délégués des conseils municipaux

Le procès-verbal des élections sénatoriales 2023 est annexé au présent compte-rendu.

3) Désignation des membres de la commission électorale

Les noms proposés sont les suivants :

- **Délégués municipaux :**

Titulaire : Patrice GUILHOT

Suppléant : Patrick ROCCAZZELLA

- **Délégués susceptibles d'être désignés par le préfet :**

Titulaire : Martine GARDIZE

Suppléant : Audrey FABRE

- **Délégués du Président du Tribunal Judiciaire :**

Titulaire : Marie-Paule HERMET

Suppléant : Maxime PERON

Nombre de Votants : 7

Nombre de Pour : 7

Nombre de Contre : 0

Nombre d'Abstentions : 0

4) Questions diverses

Néant

Signatures :

Patrick KINDT, Maire et Président de séance



Thierry DIONNET, secrétaire de séance

